

SOCIETES CIVILES IMMOBILIERES :
report de vos revenus fonciers sur votre déclaration n°2044
Revenus 2021 à déclarer en 2022

GFV AUGUSTA LARMANDIER-BERNIER
19 avenue du général de Gaulle - 51130 VERTUS

Revenus 2021	Pour 1 part	Déclaration n°2044 des revenus fonciers
Revenus bruts	106 €	à reporter ligne 111
Frais et charges déductibles (autres que les intérêts d'emprunt)	3 €	à reporter ligne 112
intérêts d'emprunts	- €	à reporter ligne 113
Revenu net	103 €	calculé ligne 114